



**DECISION N° 02/D/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 05 FEVRIER
2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOUBOU, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT
DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
Vu la loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI/CAB du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N° 02/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 du 05 /02/2026 pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Nkoubou, dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution n°02 du 30 Mars 2026 de la CIPM/DK

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Soumissionnaire	Montant HT CFA	Montant TTC CFA	DELAIS
1	ETS LA CONCORDE. BP: 0000 Bafia. Tél: 696 96 78 74	16 770 415	19 998 720	04 Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Deuk, le 30 Mars 2026

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- Président CIPM/MI
- Intéressé ,

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**

